
Bulletin d'histoire politique

Moeurs et sexualités adolescentes en France

Thierry Goguel d'Allondans



Volume 15, Number 1, Fall 2006

Sexualité et politique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1056085ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1056085ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Goguel d'Allondans, T. (2006). Moeurs et sexualités adolescentes en France. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 63–70. <https://doi.org/10.7202/1056085ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Mœurs et sexualités adolescentes en France

THIERRY GOGUEL D'ALLONDANS

Éducateur spécialisé, anthropologue

Chercheur associé à l'Université Marc Bloch de Strasbourg (laboratoire

« Culture et Sociétés en Europe », UMR 7043 du CNRS)

Formateur en travail social (IFCAAD–Schiltigheim)

Ce que l'on appelle la révolution sexuelle ne peut donc être une révolte contre la répression, elle ne peut que changer la forme de la répression ; elle ne peut détruire des règles que pour en créer de nouvelles.

ROGER BASTIDE¹

Même si le Romantisme en a, sans aucun doute, jeté les prémisses, l'adolescence – entendue comme une étape spécifique et singulière du développement psychosocial d'un sujet entre enfance et âge adulte – est une construction sociale et culturelle, pour les sociétés industrialisées, de la deuxième moitié du xx^e siècle². En ce sens, et au regard des sociétés en voie de développement où l'adolescence est moindre, voire tout à fait inexistante, cette étape de la vie apparaît, aussi, comme un luxe des sociétés de la modernité avancée, un temps de « formation³ » bien distinct de ceux de l'enfance et de l'adulthood. La formation des adolescents, l'allongement de cette étape de la vie, concourent à une prise en compte, de plus en plus spécifique, des diverses classes d'âge concernées. Pour exemple, on estime, en France, à 28 ans, l'âge de l'autonomie : moyenne calculée, par les démographes, à partir de la fin des années 1970, sur des données essentiellement économiques, en prenant en compte l'accroissement du temps des études et l'augmentation du chômage des jeunes. La fin de cette post-adolescence symbolise donc l'entrée dans ce que l'on appelle plus volontiers la vie active que la vie adulte dont les frontières se brouillent. Après une bipartition de l'espace social (le monde

des enfants/le monde des adultes)⁴, l'adolescence s'offre, aujourd'hui, comme un troisième terme ouvrant à une tripartition sociale qui peut se lire à la fois comme cause et comme effet des mutations du monde moderne. Ainsi, l'évolution de la famille a laissé un champ plus qu'ouvert à l'adolescence qui, au détriment des figures de l'adulte (et, partant, de l'autorité), envahit les territoires en amont et en aval du sien (« tween-agers »⁵, préadolescents, ados, postadolescents, adulescents, . . .). Mais si l'adolescent est un produit des mutations du siècle précédent, il a, dans ce domaine et bien d'autres, généré également des transformations sociales; nous lui devons, en premier lieu et en grande partie, la transformation quasi irréversible des modèles d'éducation, passant d'un système paternaliste et autoritaire à des espaces qui privilégient désormais, pour le pire et le meilleur, le relationnel, la négociation. . .

Nous souhaitons, essentiellement à partir de l'exemple de la société française, montrer comment la modernité a accompagné ces changements sociaux. Les politiques de la jeunesse soulignent ces évolutions avec, parfois, pour filer une métaphore « photographique », des retards dus au déclenchement. Ces mesures, si elles visent à accompagner toutes les étapes vers la maturité, au moins au plan des valeurs affichées, se traduisent, aussi, par des moyens de contrôler les débordements. Les violences et les manifestations déviantes en matière de sexualité ont toujours été, même en sourdine, au cœur des préoccupations du monde politique.

L'ADOLESCENT ET LES LOIS : DES FRANCHISSEMENTS SUCCESSIFS

Comprendre le phénomène adolescent c'est d'abord comprendre l'évolution des classes moyennes car l'adolescence est d'abord le privilège des milieux favorisés qui profitent, en premier, du développement de la scolarisation, des progrès de la médecine, de l'abandon progressif du recours au travail des enfants. Jusqu'au milieu du xx^e siècle, les lois sur le travail des enfants vont progressivement le restreindre, en étroite concomitance avec les lois sur l'allongement de la scolarité obligatoire. Régulièrement des ordonnances vont modifier et préciser le code du travail en matière d'embauche de mineurs. La fin de l'obligation scolaire, à 16 ans, et l'âge du droit au revenu minimum d'insertion, à 26 ans, dessinent les bornes d'une prise en charge collective de la jeunesse. La loi précise aussi, d'une certaine manière, les lieux du « grandissement » et leurs prérogatives. La famille est le premier espace de socialité; l'enfant, entièrement dépendant à sa naissance, acquiert, petit à petit, des droits puis des devoirs à l'égard des siens. Dès 10 ans, par exemple, son consentement sera nécessaire pour son changement de nom et son adoption;

à 16 ans, il pourra exiger la convocation du conseil de famille ou même demander son émancipation. La loi fixe aussi les responsabilités sociales et elles évoluent avec l'âge, devenant de plus en plus diversifiées, allant, de 12 ans, à la possibilité d'ouvrir, avec l'autorisation des parents, un livret « jeunes » en banque, jusqu'à 18 ans pour la majorité civique et la possibilité d'être élu à un mandat local et 23 ans pour le droit de se présenter aux élections législatives, européennes et présidentielles.

En matière de vie privée, le législateur a distingué, tardivement, le mariage de la vie sexuelle. C'est en 1981, suite à de nombreuses affaires dites de « détournements de mineurs » et mettant souvent en cause un(e) adolescent(e) et un(e) jeune adulte consentants, qu'est votée la majorité sexuelle à 15 ans. De principe donc, à partir de cet âge, le (la) jeune pourrait choisir, librement et sans risque, son partenaire, quels que soient son âge et son sexe. On imagine aisément les difficultés et les pressions diverses qui peuvent s'exercer, encore aujourd'hui, à l'encontre d'un jeune homme ou d'une jeune femme. L'abrogation de cette loi est, par ailleurs, souhaitée par quelques lobbies familialistes. Concernant le mariage, une distinction curieuse était faite, jusqu'à fin 2005, entre les filles et les garçons. Les premières étaient autorisées, avec le consentement des parents ou du conseil de famille, à se marier à 15 ans. Les seconds n'accédaient à ce droit qu'à 18 ans. Plus récemment, les faits divers faisant état de mariages forcés pour de jeunes françaises (aux origines culturelles et religieuses diverses) ont conduit les mouvements féministes à obtenir une modification des dispositions légales. Désormais, garçons et filles devront, tous deux, attendre 18 ans pour pouvoir se marier. On le voit, les étapes, les franchissements successifs prévus par le législateur sont nombreux, complexes et certainement peu connus des principaux intéressés. À ces enjeux socio-juridiques viennent s'arrimer des préoccupations sexuelles dont nous dégagerons quelques dimensions dominantes.

LE CORPS ADOLESCENT

Les adolescents modernes ont développé un nouveau rapport au corps, comme dernier lieu possible de souveraineté ou, du moins, d'autodétermination. Certains utilisent même celui-ci pour faire œuvre de soi (tel le « body art »). Le corps semblerait dévoiler tant l'identité que les affiliations. Et il est, pour l'adolescent, particulièrement s'il a l'impression d'être dans un monde où tout lui échappe, une ultime butée anthropologique, la dernière chose, peut-être, qui lui appartient et sur laquelle il a une relative maîtrise, ou tout du moins le sentiment que cette enveloppe corporelle lui appartient. Pour de nombreux jeunes, une marque corporelle est alors une manière de

se distinguer, de broder son motif propre sur l'étoffe collective, de signifier sa présence au monde de manière singulière. Une précédente recherche⁶, avait indiqué les mouvements d'affiliation et de désaffiliation qui président au choix d'une modification corporelle, en osant une analyse goffmanienne d'un stigmate tantôt positif, tantôt négatif, mais toujours signe d'identité. David Le Breton a largement insisté là-dessus, jusqu'à la « cohérence entre le tabou du toucher de nos sociétés individualistes et l'idée que nous sommes propriétaires de notre corps [...] lieu de souveraineté personnelle [...] facteur d'individuation [alors que] dans les sociétés traditionnelles [...] le corps n'appartient pas à l'individu [il] est immergé d'abord dans un collectif. La chair de l'homme [participant] à la chair du monde »⁷. Le corps, pour l'adolescent moderne, devient le récepteur et l'émetteur de son être-au-monde ; il traduit aussi bien les difficultés que les plaisirs qu'il a d'y être, les pathologies à l'adolescence s'exprimant d'ailleurs dans la confusion entre l'être et l'avoir. Le corps adolescent trahit les tourments de l'âme et les stratégies paradoxales qui se mettent alors en place. La plus connue est sans nul doute cette capacité à s'apparenter, se fondre parfois dans la masse, et se différencier, se démarquer, dans le même temps. Le corps lui-même peut être tantôt exhibé, tantôt caché, dans un vêtement trop court, déchiré à des endroits choisis, ou au contraire trop grand, ample au-delà de toute mesure. Que le corps soit à la fois au cœur et le levier de ces manifestations, constructives ou non, centrifuges ou centripètes, n'a rien d'étonnant pour au moins deux raisons. En premier lieu, le passage à l'âge adulte comporte régression et maturation. Devenir adulte, l'un des grands périls de notre temps, est en quelque sorte toujours une (re)mise au monde. Et cette symbolique se joue dans le corps.

En deuxième lieu, la spectacularisation du monde n'arrête pas de signifier aux adolescents qu'ils sont d'abord ce qu'ils paraissent. Les débats, en France, sur le voile, mais aussi, à un moment, sur la barbe, au sein de l'école publique, le démontrent s'il en était besoin. Les styles à l'adolescence s'aiguisent, se cherchent, au prix parfois de la tyrannie du look. « L'apparence – précise David Le Breton – incarne aujourd'hui la plus grande profondeur [...] Aujourd'hui, le plus profond, c'est la peau, une dimension qui devient inépuisable car notre identité doit s'afficher à fleur de peau. Je suis ce que je montre aux autres.⁸ »

Par ailleurs, les conduites à risques (comme concept opérateur) notables chez les adolescents contemporains permettent d'interroger la quête de sens propre à chaque adolescent. Elles se déclinent, parfois, en rite intime de passage là où les repères et les marqueurs sociaux défont. À partir de quelques invariants (rapports au corps, au signifiant mort, au passage à l'âge adulte) peuvent s'analyser, plus finement, les accidents liés à la vitesse, les tentatives

de suicide, les toxicomanies, les violences juvéniles, les diverses formes d'errance, les délinquances, les jeux dangereux. Comme l'a montré David Le Breton, ce jeu avec la mort n'est pas désir de mort. L'irreprésentabilité de la mort, les icônes d'une adolescence quasi invincible, ou tout du moins, hors des attentes du temps, participent de cette difficulté pour l'adolescent à cerner ce que la mort pourrait être.

LA SEXUALITÉ ADOLESCENTE

L'entrée dans la sexualité « adulte » devient une modalité de plus en plus intime, une quête de sens pour un devenir adulte qui n'est plus, pour certains jeunes, une acquisition automatique mais une conquête périlleuse où le corps, ultime butée, est mis en jeu pour pallier l'absence de processus de symbolisation. La libération sexuelle, prônée dans les années 1960, les avancées du féminisme, notamment en matière de contraception et d'avortement, les mouvements gays, ont pu donner l'illusion, un temps, d'une marche en avant, d'une révolution sexuelle, mais celle-ci n'a pas eu lieu. Ou plutôt les mouvements qui ont agité profondément la France, et de manière plus générale, quoiqu'avec des nuances l'Occident chrétien, dès la fin des années 1960, ont entraîné, sur le moment, de profonds changements sociaux qui pouvaient laisser croire à leur irréversibilité. Et ce fut sans doute en partie le cas pour les mutations de la famille. Mais pour les modes de sociabilité ou l'évolution des mœurs, révolution et répression, avancée et régression, sont souvent indissociables. Force est de constater, aujourd'hui, le retour d'un certain ordre moral dans un paysage obscurci par le spectre du sida. Les relations garçons/filles sont autrement complexes ; le poids de certaines traditions culturelles entrave encore l'épanouissement de nombreuses jeunes filles ; il n'est pas simple pour tous et partout d'affirmer une orientation homosexuelle ; les vives réactions face à « la pilule du lendemain » distribuable par des infirmières scolaires (sans obligation d'en informer la famille) montrent bien l'inégalité d'accès à la contraception et à l'interruption volontaire de grossesse, etc. Plus dramatiques, des violences, à caractère sexuel, de jeunes, y compris sur d'autres jeunes, démontrent que certains ne savent plus « comment les hommes vivent ». Un certain malaise semble s'accroître dans des franges non négligeables de l'adolescence si l'on en croit les chiffres pour l'année 2003-2004 des violences scolaires en France⁹. On y apprend ainsi que les violences à caractère sexuel ont augmenté de 26 %, les tentatives de suicide de 27 % et la consommation de stupéfiants de 25 %.

Une autre difficulté dans l'expression de la sexualité est rapportée dans les récits de vie que nous avons collectés : composer avec les morales dans

lesquelles les répondants baignent. Les représentations construites du bien et du mal alimentent le terreau des peurs, des culpabilités, des hontes. À la puberté, les émois adolescents peuvent alors se heurter à des rigidités éducatives, nourries de préjugés et de valeurs culturelles ou religieuses contraignantes.

Une troisième dimension renvoie au phénomène de la pornographie. À la puberté, la plupart des adolescents ont eu accès à des images pornographiques. Le recours à cette imagerie est, par ailleurs, présent jusque dans le secteur marchand qui s'intéresse, bien sûr, au pouvoir d'achat sans précédent des jeunes générations. La confusion des genres est entretenue par celle des discours. En ce sens, l'image est moins dangereuse que les antagonismes qu'elle distille insidieusement. Les jeunes peuvent alors se retrouver victimes de nos paradoxes, au centre de ces turbulences, de ces conflits d'intérêt. Comment, par exemple, se poser dans un monde où la femme peut être, dans l'un et l'autre cas objectivée voire niée, au propre comme au figuré, tantôt dévoilée, tantôt voilée ?

L'imaginaire adolescent se construit donc à partir des images qu'on lui fournit. Cet imaginaire devient créatif, fécond et vivant s'il s'accompagne d'un processus de symbolisation qui, lui, se nourrit de paroles. La pornographie pour des jeunes ayant eu cet accès au symbolique ne présente généralement pas un danger majeur : l'intérêt s'émousse devant cette « fascination sans objet »¹⁰ et la distinction critique est présente. Mais l'absence de dialogues, certaines formes de pauvreté intellectuelle, la précarité sociale dans une certaine mesure, ne permettent pas cette prise de distance. L'image est alors une réalité tangible que l'on cherche à vivre ou qu'on ne peut pas vivre, ce qui, dans les deux cas, est psychiquement troublant. Tenir pour réelle la pornographie ne participe pas seulement à une érosion des défenses surmoïques. En effet, cette imagerie peut activer des angoisses et des complexes latents à l'adolescence. S'il n'a pas eu des adultes en charge de son éducation, les moyens nécessaires à la prise de distance, le jeune peut concevoir que la scène qu'il découvre a été réellement vécue, en méconnaissance, notamment, des effets techniques du montage audiovisuel.

Par ailleurs, les acteurs et les actrices peuvent lui apparaître conformes à une réalité acceptable ou souhaitable, légitimant ainsi des rapports sexuels souvent odieux, des prouesses physiques au détriment des préliminaires amoureux. Enfin, l'absence de position critique face à la pornographie développe un voyeurisme délétère bien plus large, tel celui alimenté par la télé réalité où, comme dans *Loft story*, le public est mobilisé pour être à l'affût du moindre passage à l'acte sexuel. Encore une fois, dans un milieu où la sexualité se parle sereinement, les incidences seront moindres. Mais, hélas, tout concourt à oser l'hypothèse que l'absence de paroles « vraies » gagne du

terrain dans la société française où l'individu est, de plus en plus, sommé de se construire, en grande partie, lui-même. Dans ce contexte, le premier rapport sexuel, dans ce lent processus de maturation, généralement caché aux adultes, confère sans doute une plus-value à son auteur, parfois vis-à-vis de ses pairs (pour les garçons essentiellement), mais sans lui donner un statut d'adulte.

Dans le même ordre d'idées (la quête d'une reconnaissance pour soi et par les autres) l'engouement de jeunes gays pour le « coming out » manifeste aussi leur volonté de signaler, à leur entourage, une transformation qui, sans cela, passerait encore plus inaperçue. Il y a, quelque soit l'orientation sexuelle, un double enjeu : il y a du magico-religieux dans le premier rapport sexuel et pourtant il n'est, bien souvent, que l'aboutissement d'un processus d'éveil à la sexualité qui se retrouve dans les formes antérieures du flirt. Enfin, à la magie des premiers émois, de la première fois, des premiers pas, doit se mettre un bémol sans en atténuer leurs dimensions et leurs puissances poétiques. D'ailleurs, toutes les premières fois ne sont pas forcément géniales ! Car l'entrée dans la sexualité ne prédestine pas à la sexualité future, mais elle la structure. L'intensité de ce vécu, même s'il ne se reproduira pas, influencera notablement, au-delà du seul comportement, l'existence humaine en question, d'où l'intérêt pour les sexualités initiatiques.

À ce titre, « le premier rapport sexuel [. . .] est de plus en plus, pour l'un et l'autre sexe, rite de passage, accomplissement de soi, réappropriation de son corps, accession à une nouvelle perception de soi, de l'autre et du monde »¹¹. Il s'apparente à une seconde naissance. On notera à cet égard, dans ce processus, que les jeunes Françaises ont progressé plus que les garçons. Aujourd'hui elles perdent leur virginité à 17 ans et demi, en moyenne. Proportionnellement, elles ont « gagné » un an et demi sur leurs mères et trois ans et demi sur leurs grands-mères. Les garçons français font aussi l'amour, pour la première fois, à 17 ans et demi, mais ils n'ont « gagné » que quelques mois sur leurs pères et grands-pères¹². Ce tableau de la sexualité adolescente contemporaine, suggère qu'elle se déploie dans un paysage où elle se lit partout mais ne se dit vraiment nulle part, ce qui ouvre tout le débat de la place d'une éducation sexuelle. Faut-il envisager comme Marcel Ruffo de privilégier la pudeur « pour une sexualité vécue librement mais qui reste avant tout et à tous les âges, à chaque étape du développement, une conquête et une histoire intimes¹³ » ou au contraire, comme lui répond Didier Dumas, de privilégier une éducation sexuelle explicite car « la sexualité humaine se construit dans la parole »¹⁴ ? C'est cette dernière perspective que je privilégie en la fondant sur mon expérience d'éducateur spécialisé et d'anthropologue.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Roger Bastide, « Sociologie et sexualité » dans *Bastidiana « Sexualités et sociétés »*, n° 27-28, juillet-décembre 1999, p. 24.
2. GOGUEL D'ALLONDANS, Thierry, « Des rites de passage aux passages sans rite : anthropologie de l'adolescence », dans Jeffrey Denis, Le Breton David et Lévy Joseph Josy (dir.), *Jeunesse à risque. Rite & Passage*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 35-44.
3. Peut-être qu'il s'agirait, précisément, pour l'adolescent(e) plus d'opérer une « transformation » que de (pour) suivre une « formation ».
4. Certains anthropologues ont d'ailleurs lu le passage de l'un à l'autre comme une variante du passage de la nature à la culture.
5. Les « tween-agers » sont plus connus en France sous l'appellation « lolitas » et, plus rarement « lolitos ».
6. GOGUEL D'ALLONDANS, Thierry, « Le tatouage : entre lien et séparation », dans *Histoire & Anthropologie « Corps et sociétés »*, Paris, L'Harmattan, n° 23, deuxième semestre 2004, p. 117-130.
7. Joseph Lévy, *Déclinaisons du corps. Entretiens avec David Le Breton*, Montréal, Liber, collection « De vive voix », 2004, p. 30.
8. *Idem*, p. 55.
9. Direction de l'évaluation et de la perspective du ministère de l'Éducation Nationale, dans le cadre de l'enquête Signa mise en place dès 2001 dans les 7 900 établissements publics du second degré.
10. Patrick Baudry, *La Pornographie et ses images*, Paris, Armand Colin, collection « Chemins de traverse », 1997, p. 210.
11. TORDJMAN, Gilbert, « Préface » dans Collectif, *La Première fois ou le roman de la virginité perdue à travers les siècles et les continents*, Paris, Ramsay, 1981, p. 15.
12. Rapport de l'Institut National des Études Démographiques, juin 2003.
13. RUFFO, Marcel, *Tout ce que vous ne devriez jamais savoir sur la sexualité de vos enfants*, Paris, Anne Carrière, 2003, p. 266.
14. Didier Dumas, *Et si nous n'avions toujours rien compris à la sexualité ?*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 21.